



Rentrée scolaire 2022/2023

Pour les enfants nés en 2019 ou venant d'une autre école

Les deux étapes du protocole d'inscription :

1) Vous vous présentez en **MAIRIE** du 1^{er} avril 2022 au 30 avril 2022 avec les documents suivants :

- ⇒ le livret de famille,
- ⇒ un justificatif de domicile,
- ⇒ le carnet de vaccination.

La Mairie vous délivrera un **certificat d'inscription**.

2) Veuillez prendre rendez-vous avec la directrice de l'École de Saint-Désert au 03.85.47.95.73. ou par mail à 0710972w@ac-dijon.fr

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école.

Pour tout autre renseignement s'adresser en Mairie au
03.85.45.84.10.